

## L'or bleu : un enjeu de gouvernance mondiale

Sylvie Paquerot, *Un monde sans gouvernail : Enjeux de l'eau douce*, Athéna, Montréal, 2005, 166 p.

Par Frédéric Lasserre

Dans ce petit essai d'actualité, qui s'inscrit dans la lignée de nombreuses publications de réflexion sur les questions de gestion de l'eau, Sylvie Paquerot nous livre ses réflexions sur les enjeux actuels de l'eau douce et sur les orientations que devrait prendre, selon elle, tout projet de résolution des problèmes auxquels sera confrontée la communauté internationale. Curieusement, Mme Paquerot part du principe que le problème de l'eau est avant tout celui de la mort de plusieurs millions de personnes des suites de maladies transmises par l'eau. L'auteure poursuit en formulant l'hypothèse que la question de l'eau revient à celle de son statut en droit, afin « d'exclure son appropriation ».

Non pas que ces décès ne constituent pas un scandale, que souligne avec raison l'auteure, un scandale d'autant plus grand que nos sociétés dites développées dépensent des milliards de dollars pour se protéger contre des attentats terroristes, alors qu'une partie de ces sommes pourrait réduire considérablement le nombre de victimes des maladies hydriques dans les pays en développement.

Mais, au-delà de ce scandale, les enjeux de l'eau dépassent, ou plutôt englobent, cette question de l'eau de

consommation directe (boisson, alimentation, hygiène de base) : ils renvoient, certes, aux investissements consentis pour assurer une distribution et un assainissement adéquat à l'ensemble de la population, mais aussi, comme le dit l'auteure dans le corps de son ouvrage, à la notion de rareté, que l'on peut préciser en expliquant qu'elle est souvent de nature relative, c'est-à-dire un construit social, résultant de la compétition pour l'appropriation d'usages sur la ressource. En ce sens, la problématique de l'eau et de son indéniable distribution inégale est avant tout d'ordre politique.

La première partie de l'ouvrage, traitant de la « globalité du cycle hydrologique », souligne à quel point il est illusoire de penser gérer l'eau au sein d'une unité spatiale considérée comme étanche, autonome, séparée des autres, qu'il s'agisse de l'État ou de la ville : l'eau circule, elle est abondante ici et rare là, elle ne tient pas compte des frontières, revient sous forme de précipitations, dont la répartition à la surface du globe pourrait être altérée durablement par le réchauffement climatique.

De fait, la répartition de la population mondiale ne correspond pas à celle de la ressource, un phénomène à

l'origine de la richesse en eau per capita de quelques pays, dont le Canada, le Brésil, la Russie, l'Islande et le Congo. Certaines sociétés souffrent ainsi de pénurie relative dès lors qu'elles disposent de moins de 1 700 m<sup>3</sup> par personne et par an, de pénurie réelle en dessous de 1 000 m<sup>3</sup>, de stress majeur sous le seuil de 500 m<sup>3</sup>.

Si ces indicateurs statistiques ont leur utilité pour comparer des niveaux de dotation, ils souffrent cependant du défaut de toutes les données statistiques : leur caractère de données agrégées, qui reflète mal les réalités locales. Ainsi, une société qui jouit de suffisamment de précipitations pour pratiquer une agriculture pluviale a besoin de nettement moins d'eau, ce qui lui épargnera de souffrir de rareté même en deçà de 500 m<sup>3</sup>/personne. À contrario, la Namibie, en apparence bien dotée par la nature avec plus de 28 000 m<sup>3</sup>/personne, pâtit bel et bien de la rareté de l'eau, car cette donnée a été obtenue en intégrant les débits des fleuves frontaliers, situés à plus de 300 km des principaux bassins de population.

Au-delà de l'inégale dotation en eau des sociétés, l'auteure souligne avec justesse leur interdépendance : nombreux sont les pays dont les eaux, de surface ou souterraines, dépendent en partie des écoulements provenant

d'au-delà de leurs frontières, et donc de la façon dont le pays en amont utilise ses eaux... et son territoire. La déforestation, par exemple, réduit à terme les écoulements en volume, mais aussi la temporalité de ceux-ci, qui auront tendance à être brutaux et

niques avaient envisagé au début du xx<sup>e</sup> siècle, mais que les gouvernements égyptiens successifs ont toujours refusé en vertu d'une représentation très territoriale de la sécurité. On ne saurait le leur reprocher ; tous les gouvernements ont eu, à des degrés divers, une telle

vivent en milieu rural ». De plus, la façon dont les privatisations des services d'eau ont été gérées jusqu'à présent ne laisse guère entrevoir de projets qui puissent satisfaire les populations concernées, ou plus exactement, qui constitueraient des solutions *socialement acceptables*.

Faudrait-il reprendre le projet cher à Jean Couutu d'exporter notre eau ? Sans doute que non : la densité de l'eau est élevée, ce qui la rend beaucoup trop chère pour les pays en développement, sauf si les pays développés, collectivement, honorent la facture de tels transferts, ce qui ne réglerait rien, sur le long terme, tout en relevant du désastre environnemental pour les écosystèmes d'ici.

brefs en période de pluie ; la pollution, qu'elle soit d'origine industrielle, urbaine ou agricole, qui réduit les usages possibles de l'eau, parfois au point de la rendre totalement inutilisable sans de coûteux systèmes de traitement ; la production de sources d'énergie (thermique ou hydroélectrique) qui induisent des impacts et des changements dans la qualité de l'eau : hausse des températures de l'eau pour la première technique, évaporation et production de gaz à effet de serre pour la seconde.

La seconde partie tire les conséquences de cette interdépendance, en soulignant leurs incidences sur les êtres humains. L'interdépendance oblige en effet, si l'on veut être cohérent, à repenser les objectifs de chaque société, pour tenir compte des besoins de celles des régions limitrophes. Il importe notamment de repenser les objectifs en terme de « sécurité alimentaire » conçus en des termes strictement étatiques. Ainsi, est-il vraiment sensé sur le plan environnemental de poursuivre cet objectif en Égypte, sachant que le barrage d'Assouan provoque l'évaporation de 12 milliards de mètres cubes d'eau par an, outre la rétention du limon fertile, l'érosion du delta, l'apparition de nombreuses maladies ? Il aurait sans doute été plus raisonnable de construire de tels réservoirs en Éthiopie, en altitude, et d'y produire là-bas, ce que les Britan-

crainte de dépendre de l'étranger pour leur sécurité — mais la tension sur la ressource en eau exigerait, aujourd'hui, de changer de paradigme pour instaurer une logique de développement durable.

Au-delà des considérations de stratégie des États, comme le souligne l'auteure, les ressources en eau, compte tenu de leur circulation et de leur distribution, « ne peuvent supporter 6 milliards d'Américains » (p. 104) : le style de consommation de chacun induit directement des besoins en eau, certes, mais aussi des besoins en produits industriels et agricoles qui, à leur tour, engendrent des usages en eau bien supérieurs en quantité aux seuls usages domestiques. La question de l'eau dans le monde, c'est aussi celle du paradigme de développement que l'on veut imprimer à la planète. Cette interdépendance implique aussi que tout traité signé pour résoudre un conflit se doit d'être juste, et non pas seulement de constituer un document juridique qui éteint à court terme les tensions, faute de quoi celles-ci reviendront. L'eau, facteur de paix, disent les optimistes ? Oui, à condition de trouver l'équité.

Quelles solutions imaginer ? L'auteure souligne le caractère très partiel des avenues offertes par le secteur privé, qui ne s'intéresse qu'aux réseaux urbains, alors que « 80 p. 100 des gens qui n'ont pas accès à l'eau

n'avaient pas accès à l'eau potable avant le départ de la firme privée Aguas del Tunari ne l'ont toujours pas, et cette question n'intéresse plus du tout la Coordinadora, porte-étendard du combat antiprivatisation. Le discours antilibéral est aussi un discours avec son propre agenda politique.

De façon plus générale, comment envisager une meilleure répartition de la ressource ? Celle-ci peut être conçue au niveau de chaque bassin versant, puisque l'eau y circule naturellement ; mais entre bassins ? Entre monde riche en eau et monde assoiffé ? Faudrait-il reprendre le projet cher à Jean Couutu d'exporter notre eau ? Sans doute que non : la densité de l'eau est élevée, ce qui la rend beaucoup trop chère pour les pays en développement, sauf si les pays développés, collectivement, honorent la facture de tels transferts, ce qui ne réglerait rien, sur le long terme, tout en relevant du désastre environnemental pour les écosystèmes d'ici.

Certes, la Convention de 1997 ne règle pas les modalités d'une gestion équitable de l'eau au niveau planétaire. Elle ne parvient pas non plus à évincer l'État comme unité de gestion des eaux et à dépasser tous ses d'objectifs géopolitiques parfois opposés à ceux des voisins de bassin. Mais était-ce là son objectif ? La Convention de 1997, récusée par deux acteurs majeurs, la Chine et la Turquie, procède d'une tentative de fournir un cadre juridique minimal pour amener les États à

négoçier pacifiquement des accords sur le partage de la ressource, et à introduire ainsi la notion d'équité au détriment de la notion de souveraineté territoriale, rejetée dans la Convention, au grand dam de nombreux États. Imparfaite, elle l'est certainement ; à honnir, certainement pas, car elle constitue, il faut l'espérer, un premier pas vers des textes plus contraignants.

Quelques erreurs émaillent le texte, sans en altérer les conclusions ni la portée. Ainsi, cela fait longtemps que, grâce à l'amélioration des procédés de production, il ne faut plus 200 m<sup>3</sup> d'eau pour produire une tonne d'acier (p. 67), mais bien 20 m<sup>3</sup>. Le secteur industriel, surtout dans les pays dits développés, a considérablement investi dans les procédés de recyclage et de réduction de la demande en eau. De même, le coût

du dessalement des eaux saumâtres varie aujourd'hui entre 55 et 85 ¢/m<sup>3</sup>, et non plus entre 1 et 4 \$ (p. 105), grâce aux fantastiques progrès de l'osmose inverse des 10 dernières années.

Par ailleurs, l'auteure déplore la logique des « usages multiples » de l'eau, aux États-Unis ou en Chine (p. 85), qui permet à un même volume d'eau d'être prélevé plusieurs fois pour différents usages. Or, au contraire, cette approche, dans la logique du recyclage, permet de multiplier les retombées positives des usages, à condition de développer des usages non consommateurs et relativement peu polluants. L'auteure ne développe pas la notion de consommation, c'est-à-dire la part des volumes d'eau perdue après usage (évaporation, infiltration profonde...), à ne pas confondre avec prélèvement, qui consiste à utiliser la ressource, et qui

permet justement de comprendre la notion d'usage multiple. Pour qui a été en Chine du Nord, l'utilité de la réutilisation des volumes d'eau est manifeste, tant les besoins actuels sont importants par rapport à la ressource disponible.

Bref, pour qui veut s'initier aux enjeux politiques, sociaux et économiques de l'eau, voici un intéressant essai, volontiers provocant parfois — mais ainsi peut naître la stimulation intellectuelle ! L'auteure pose des questions judicieuses auxquelles toutes les sociétés devront trouver une réponse globale, car les enjeux de l'eau appellent des solutions de gouvernance globale.

*Frédéric Lasserre est professeur au département de géographie et directeur de l'Observatoire de recherches internationales sur l'eau à l'Université Laval.*

## CANADA'S PREMIER PUBLIC POLICY MARKETPLACE

The best way to reach the public policy community

Career opportunities

Academic courses

Events and conferences

CAREER

# OPTIONS

CARRIÈRE

Événements et conférences

Offres d'emploi

Éducation et formation

LE PORTAIL POUR REJOINDRE LA COMMUNAUTÉ DES AFFAIRES PUBLIQUES

For information and rate card:  
514.985.2461 [sostiguy@irpp.org](mailto:sostiguy@irpp.org)  
[www.irpp.org/po](http://www.irpp.org/po)



Renseignements et tarifs :  
514.985.2461 [sostiguy@irpp.org](mailto:sostiguy@irpp.org)  
[www.irpp.org/po](http://www.irpp.org/po)